



Rapport annuel 2005

pour l'exercice clos le 31 décembre 2005



rapport annuel 2005 - table des matières

notre vision	1
nos objectifs généraux	1
conseil d'administration	1
haute direction	1
sociétés commanditaires	2
remerciements	2
mot du président	3
objectifs pour 2005	4
perception des visiteurs	5
concessions	6
concessions (suite)/entreprises partenaires	7
responsabilité relative aux états financiers	8
rapport du vérificateur	8
états financiers	10
notes accompagnant les états financiers	15
contexte	20
principales caractéristiques du parc	20

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
955, boulevard Lakeshore Ouest
Toronto ON Canada M6K 3B9
www.ontarioplace.com

Un organisme du gouvernement de l'Ontario
L'honorable Jim Bradley, ministre du Tourisme de l'Ontario
W.R. (Bill) Allen, sous-ministre
Imprimé par ordre de l'Assemblée législative de l'Ontario

notre vision

La Place de l'Ontario se soucie du bien-être des membres de son personnel et de ses clients. Elle est un parc d'attractions autonome sur le plan financier qui, à longueur d'année, traduit le caractère de l'Ontario en offrant des attractions uniques et de bonne qualité qui conviennent aux personnes de tout âge.

Conseil d'administration de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

nos objectifs généraux

- Créer le meilleur parc récréatif riverain d'Amérique du Nord en offrant aux familles et à la grande diversité de visiteurs la chance de vivre des expériences uniques, qui sont aussi amusantes que stimulantes;
- Constituer un oasis urbain qui met en valeur son emplacement privilégié grâce à un aménagement et à une architecture de premier ordre.

conseil d'administration

David Crombie, Président	du 23 juin 2004 au 22 juin 2007
David Angus	du 6 mai 2002 au 5 mai 2005
Paul Pandos	du 29 avril 1999 au 28 avril 2005
Keith Stein	du 29 avril 1999 au 28 avril 2005
John Simpson	du 2 avril 2003 au 1er avril 2006
Linda Franklin	du 7 mai 2003 au 6 mai 2006
Kerry Peacock	du 23 juin 2004 au 22 juin 2007
Joe Halstead	du 1er juin 2005 au 31 mai 2008
Penny Lipsett	du 22 juin 2005 au 21 juillet 2006
W.R. (Bill) Allen, sous-ministre	membre d'office du 21 janvier 2003 jusqu'à
.....	présent

haute direction

Glenn Dobbin	administrateur général
Marsha O'Connor	directrice des finances et de l'administration
Terry Caddo	directeur du marketing et des communications
Yves Deschênes	directeur des ressources humaines
Joseph Tavares	directeur de l'entretien et de la construction
Keith Brown	directeur des opérations
Jacqui Kovacs	directrice des services auxiliaires

sociétés commanditaires

La Place de l'Ontario remercie chaleureusement les commanditaires de leur soutien :

Holiday Inn	Purina Pet Foods
Coca-Cola	Steve's Music Store
Canada Dry	Toronto Star
Baskin Robbins	HP
Gatorade	Today's Parent
Mercury Marine	Kidomo
Molson Canada	CHFI
Montclair (Nestle Waters Canada)	Jack FM
Pizza Pizza	AM 680
Rogers Wireless	EZ ROCK
Tracker Marine	MIX 99.9
Ultimate Golf Vacations	

remerciements

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario désire souligner la coopération et l'aide des organismes et organisations qui suivent en 2005, et les en remercier :

Board of Governors of Exhibition Place
Canadian International Air Show
Canadian National Exhibition Association
City of Toronto
City of Toronto Fire Department
Toronto Emergency Medical Services
Toronto Transportation Services
Toronto Police Service
Toronto Harbour Commission
Toronto Transit Commission
Transport Canada (Toronto Island Airport)
Ontario Tourism Marketing Partnership
Tourism Toronto

mot du président

L'année 2005 a été excitante et couronnée de succès pour la Place de l'Ontario. Au cours de l'été, le nombre de visiteurs a augmenté de plus de 17 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse est en grande partie attribuable aux améliorations apportées au parc d'attractions nautiques Soak City, qui a attiré un grand nombre de personnes, cet été ayant été l'un des plus chauds que Toronto ait connu.

L'année 2005 a aussi été importante pour l'avenir de la Place de l'Ontario. Le comité directeur pour la Place de l'Ontario/Exhibition Place, constitué en 2004, a mené des consultations publiques qui lui ont permis d'obtenir des renseignements utiles pour la formulation d'une recommandation relative à un cadre servant à orienter la mise sur pied de nouvelles activités aux deux endroits. Ce cadre axé sur l'avenir met l'accent sur un certain nombre de principes clés, dont les suivants :

- Dynamiser grâce à la réutilisation créative des biens en place
- Revigorer afin de créer une destination plus attrayante
- Encourager une utilisation tout au long de l'année
- Mettre en évidence des approches écologiques
- Adapter les lieux à l'évolution des modes de vie des familles
- Conjuguer les initiatives du secteur public à celles du secteur privé afin d'obtenir une nouvelle combinaison dynamique d'activités et d'attractions
- Améliorer l'image des lieux afin de contribuer à la stratégie provinciale pour le tourisme en offrant aux visiteurs des attractions de grande qualité

Ce cadre fera en sorte que les programmes de la Place de l'Ontario et les améliorations qui sont apportées à cet emplacement soient conformes aux besoins de la collectivité et que le parc continue d'être un actif public pertinent. Un certain nombre d'initiatives ont déjà découlé de ce cadre, certaines ayant été prises en 2005 tandis que d'autres sont prévues pour 2006 à la Place de l'Ontario. En voici des exemples :

- Mise en évidence des approches écologiques grâce à la création d'un nouvel habitat faunique sur le rivage à la Place de l'Ontario et à l'installation d'un nouveau simulateur de mouvements qui met l'accent sur l'importance de préserver l'habitat naturel.
- Adaptation à l'évolution des modes de vie des familles en augmentant le choix d'aliments sains que les visiteurs de la Place de l'Ontario peuvent se procurer.
- Contribution à la stratégie provinciale pour le tourisme en offrant aux visiteurs des attractions de grande qualité grâce à la mise sur pied du festival des lanternes chinoises Rogers au cours de la saison 2006.

Au nom de mes collègues du conseil d'administration, je désire remercier les employés de la Place de l'Ontario pour leur dévouement au cours de 2005, ainsi que nos entreprises partenaires et nos clients pour leur soutien permanent. Je suis heureux de vous soumettre, à des fins d'examen, le rapport annuel de la Place de l'Ontario pour l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Le président du conseil d'administration de la Place de l'Ontario,
David Crombie, C.P., O.C.

objectifs pour 2005

La Place de l'Ontario a atteint un certain nombre des principaux objectifs qu'elle s'était fixés pour 2005, dont les suivants :

1) L'élaboration du plan d'immobilisations de 2006 en vue de mettre en place une nouvelle attraction pour la saison 2006 :

- Le plan d'immobilisations de la Place de l'Ontario est axé sur la remise en état des lieux et l'ajout de programmes qui agrémentent l'expérience vécue par les visiteurs. Le plan élaboré en 2005 visant à remettre à neuf le simulateur de mouvements a aidé la Place de l'Ontario à atteindre cet objectif.

2) La formulation d'une recommandation en vue d'accroître l'utilisation des lieux :

- Cet objectif a été atteint grâce à la recommandation de mettre sur pied le festival des lanternes chinoises Rogers qui fera en sorte que le parc aura des heures d'ouverture beaucoup plus longues en 2006.

3) La mise en œuvre d'un nombre accru d'initiatives auxiliaires et l'augmentation des revenus tirés des services auxiliaires :

- Les nouveautés offertes aux visiteurs de la Place de l'Ontario telles que les photographies prises dans les manèges, les jeux permettant de gagner des prix et la peinture faciale des enfants par des artistes ont aidé le parc à atteindre cet objectif en 2005.

Deux des objectifs clés de la Place de l'Ontario pour 2005 n'ont pas été réalisés :

1) La réduction du déficit d'exploitation annuel pour le porter à 1,5 million de dollars :

- Bien que la Place de l'Ontario n'ait pas atteint cet objectif, elle a affiché un déficit d'exploitation pour 2005 de 1,9 million de dollars, soit l'un des déficits les plus faibles de son histoire.

2) Un taux de satisfaction globale de 92 % de la part des visiteurs du parc :

- Le niveau de satisfaction globale est passé de 91 % en 2004 à 89 % en 2005. Cette diminution est attribuable à l'augmentation de plus de 17 % des visiteurs par rapport à l'année précédente. En raison de cette hausse, il y a eu des foules et les gens ont dû faire la queue plus longtemps, ce qui a fait baisser leur niveau de satisfaction. La hausse soutenue du nombre de visiteurs exigera des dépenses en immobilisations afin d'augmenter la capacité du parc.

perception des visiteurs

Pour faire en sorte que le taux de satisfaction des visiteurs demeure élevé, la Place de l'Ontario a beaucoup recours à des sondages et d'autres mécanismes permettant de recueillir les commentaires des visiteurs. On se sert des résultats pour adapter les activités du parc et planifier chaque année les programmes et les services offerts par la Place de l'Ontario afin qu'elle soit à même de répondre aux attentes des clients.

En 2002, la Place de l'Ontario s'est jointe à cinq autres parcs d'attractions importants de la région du grand Toronto pour mener un sondage commun sur la satisfaction des visiteurs.

Ce sondage a été effectué de nouveau en 2005. On a procédé à des entrevues sur les lieux à la Place de l'Ontario pendant deux périodes : du 15 au 19 juin 2005 et du 15 au 19 août 2005. De plus, la Place de l'Ontario a mené quotidiennement des enquêtes internes à la sortie du parc, du 7 mai au 25 septembre 2005. Les résultats obtenus par la Place de l'Ontario indiquent une réaction généralement positive à l'égard de la qualité et de l'éventail des manèges, des attractions et des services du parc :

- La durée moyenne d'une visite à la Place de l'Ontario a diminué de 1 heure pour passer à 4,1 heures.*
- 42 % (46 % auparavant) des visiteurs sont âgés de 18 ans ou moins.*
- Le revenu moyen du ménage des personnes ayant visité la Place de l'Ontario en 2005 est de 91 820 \$.*
- 56 % (73 % auparavant) des visiteurs de la Place de l'Ontario habitent dans la région du grand Toronto et ses banlieues; 87 % (92 % auparavant) des visiteurs habitent en Ontario; 2 % (3 % auparavant) habitent ailleurs au Canada et 4 % (5 % auparavant) vivent aux États-Unis.*
- La Place de l'Ontario est une destination familiale, le groupe moyen étant constitué de 3,8 personnes (3,5 auparavant).*
- 60 % (83 % auparavant) des visiteurs de la Place de l'Ontario y sont déjà venus.*
- 93 % (98 % auparavant) des visiteurs de la Place de l'Ontario ont indiqué que la carte Play All Summer permet d'en avoir pour son argent.**
- 89 % (92 % auparavant) des visiteurs recommanderaient une visite à la Place de l'Ontario.**

Sources : * Northstar Research Partners, « Visitor Satisfaction Exit Survey », 2005

**Sondages à la sortie de la Place de l'Ontario, 2005

concessions

La Place de l'Ontario a conclu des ententes de partenariat avec des entreprises locales et nationales pour l'exploitation de diverses concessions pour la vente au détail de nourriture et de marchandises ainsi que pour la prestation de services un peu partout dans le parc.

Services

National Helicopters

Les amateurs de sensations fortes peuvent faire une balade de 10 minutes dans le ciel du centre-ville de Toronto et autour de la Tour CN.

K & B Vending

Entreprise qui approvisionne et entretient les machines distributrices de boissons et de collations dans le parc, selon le principe du partage des revenus.

Buddy Buggy Stroller Rental

L'entreprise *Buddy Buggy Inc.* fournit les poussettes, les répare et en fait l'entretien sur place et le personnel chargé des services auxiliaires des boutiques de cadeaux de la Place de l'Ontario se charge des ventes, selon le principe du partage des revenus.

Repas avec service aux tables, boissons alcoolisées, collations et rafraîchissements

Baskin Robbins

Deux emplacements.

Beavertails

Un emplacement.

Pinnacle Catering

The Marina Grille (MG) exploite un restaurant à service complet et la terrasse Peller près de l'entrée centrale. MG est aussi le traiteur enregistré pour les ventes à des groupes aux emplacements Sails, South Beach et aux tentes situées au bord du lac réservées aux entreprises.

concessions (suite)

Services

Seabreeze Foods

« Off the grill ». Deux emplacements.

Pizza Pizza

Trois emplacements.

Chicken Chicken

Un emplacement.

Booster Juice

Deux emplacements dans le parc.

Vital Link Ice Cream

Les quatre kiosques et les chariots mobiles situés un peu partout dans le parc offrent un choix de collations.

entreprises partenaires – accords à long terme

Atlantis

Installations pour des banquets à service complet, restaurant possédant un permis d'alcool et boîte de nuit avec vue des immeubles du centre-ville de Toronto et du lac Ontario. Pouvant accueillir 900 personnes, Atlantis est l'endroit tout indiqué à n'importe quel moment de l'année pour des activités organisées par des entreprises, des soirées privées et des divertissements en soirée.

Molson Amphitheatre (House of Blues Concerts Canada)

L'amphithéâtre Molson, qui peut accueillir plus de 16 000 spectateurs, est unique en son genre. On y présente des spectacles d'artistes nationaux et internationaux. L'assistance pour la saison des concerts 2005 a été de 278 267 (à l'exclusion des fêtes du patrimoine).

responsabilité relative aux états financiers

La direction de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario est responsable de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers qui accompagnent le présent rapport. Ces états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La Place de l'Ontario possède des systèmes de contrôle comptable interne visant à fournir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est exacte et fiable, que l'actif et le passif de la Société sont comptabilisés adéquatement et que l'actif est protégé.

Les états financiers ont été revus par le comité de vérification de la Place de l'Ontario et ont été approuvés par son conseil d'administration. Ils ont de plus été vérifiés par le vérificateur général de l'Ontario, dont la responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le fait que les états financiers représentent fidèlement ou non la situation financière de la Société, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le rapport du vérificateur qui fait partie des états financiers décrit la portée des vérifications de ce dernier ainsi que de l'opinion formulée.



L'administrateur général,
Glenn Dobbin



La directrice des finances et de
l'administration,
Marsha O'Connor, CMA

rapport du vérificateur

À la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario et
au ministre du Tourisme

J'ai vérifié le bilan de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario au 31 décembre 2005 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des capitaux propres et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Place de l'Ontario au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Gary R. Peall, C.A., vérificateur général adjoint
Toronto (Ontario)
7 juin 2006



états financiers

Bilan au 31 décembre 2005

	2005 (milliers \$)	2004 (milliers \$) (Après ajustement Note 3)
<i><u>Actif</u></i>		
Actif à court terme		
Encaisse (Note 8)	4 896	3 138
Débiteurs	1 440	1 036
Stocks	222	151
Charges payées d'avance et charges différées	125	48
	<u>6 683</u>	<u>4 373</u>
Immobilisations (Note 4)	<u>113 382</u>	<u>113 380</u>
	<u>120 065</u>	<u>117 753</u>
<i><u>Passif et capitaux propres</u></i>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (Notes 3, 8)	4 379	3 492
Montant à verser à la province de l'Ontario	220	11
Crédit reporté	228	167
	<u>4 827</u>	<u>3 670</u>
Contributions différées au titre des immobilisations (Note 5)	13 692	12 980
Contributions différées au titre des immobilisations non dépensées (Note 5)	1 111	524
Charges à payer au titre des indemnités de départ d'employés (Note 3)	379	321
	<u>15 182</u>	<u>13 825</u>
Capitaux propres		
Investis dans des immobilisations (Note 6)	99 690	100 400
Bénéfices non répartis/(Déficit)	366	(142)
	<u>100 056</u>	<u>100 258</u>
	<u>120 065</u>	<u>117 753</u>
Éventualités (Notes 8, 9)		

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Approuvé au nom de la Société.



Administrateur



Administrateur

financial statements

états financiers

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2005

	2005 (milliers \$)	2004 (milliers \$) (Après ajustement Note 3)
Revenu d'exploitation (Annexe 1)	15 592	13 750
Charges de fonctionnement et frais d'administration (Annexe 2)	17 487	15 095
Déficit d'exploitation avant les éléments suivants	(1 895)	(1 345)
Subventions d'exploitation de la province de l'Ontario	2 404	3 028
Amortissement des contributions différées au titre des immobilisations	1 276	1 415
Amortissement des immobilisations	(1 987)	(2 124)
	1 693	2 319
Revenu net/(perte) pour l'exercice	(202)	974

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers..

états financiers

État de l'évolution des capitaux propres Pour l'exercice clos le 31 décembre 2005

	2005 (milliers \$)		2004 (milliers \$)	
	Investis dans des immobilisations	Bénéfices non répartis/ (Déficit)	Total	(Après ajustement Note 3) Total
Solde, au début de l'exercice tel qu'indiqué précédemment	100 400	(142)	100 258	99 882
Changement rétroactif des conventions comptables (Note 3)	—	—	—	(598)
Solde, au début de l'exercice, après ajustement	100 400	(142)	100 258	99 284
Revenu net/(perte)	(711)	509	(202)	974
Solde, à la fin de l'exercice	99 689	367	100 056	100 258

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

états financiers

État de l'évolution de la situation financière Pour l'exercice clos le 31 décembre 2005

	2005 (milliers \$)	2004 (milliers \$) ((Après ajustement Note 3)
Activités de fonctionnement		
Revenu net/(perte) pour l'exercice	(202)	974
Redressement du revenu net/(perte) n'exigeant pas de décaissement		
♦ Amortissement des immobilisations	1 987	2 124
♦ Amortissement des contributions différées au titre des immobilisations	(1 276)	(1 415)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	605	(683)
Charges à payer au titre des indemnités de départ d'employés	58	(98)
Encaisse générée par les activités de fonctionnement	1 172	902
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations - net	(1 989)	(971)
Encaisse utilisée aux fins des activités d'investissement	(1 989)	(971)
Activités de financement		
Subventions d'équipement reçues	2 575	1 495
	2 575	1 495
Augmentation de l'encaisse durant l'exercice	1 758	1 426
Encaisse, au début de l'exercice	3 138	1 712
Encaisse, à la fin de l'exercice	4 896	3 138

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers

états financiers

Annexes du revenu d'exploitation et des charges de fonctionnement et frais d'administration Pour l'exercice clos le 31 décembre 2005

	2005 (milliers \$)	2004 (milliers \$) (Après ajustement Note 3)
Annexe 1		
Revenue d'exploitation		
Droits d'entrée	7 051	6 402
Stationnement	2 102	1 864
Ventes au détail et services de traiteur	2 045	1 506
Concessions et location des installations	1 236	1 009
Amphithéâtre	814	822
Marina	716	686
Revenu de commandites	655	562
Revenu de la cinéosphère	268	426
Intérêts créditeurs	94	63
Autre revenu	611	410
	<u>15 592</u>	<u>13 750</u>

Annexe 2 **Charges de fonctionnement et frais d'administration**

Traitements et salaires (Note 3)	6 627	5 658
Avantages sociaux des employés (Note 7)	848	801
Publicité	2 119	2 053
Frais généraux et d'administration (Note 8)	1 438	1 098
Coût des ventes au détail	1 281	931
Services publics	1 117	1 057
Programmation et divertissements	1 116	938
Entretien des lieux	1 001	823
Fournitures	728	661
Services de conciergerie	558	492
Transports et communications	255	241
Services de consultants professionnels	184	165
Autre	215	177
	<u>17 487</u>	<u>15 095</u>

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

notes accompagnant les états financiers 31 décembre 2005

1. Nature des activités

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario (la « Société » ou la « Place de l'Ontario »), un organisme de la Couronne provinciale, exploite un parc récréatif de 96 acres sur trois îles créées à l'aide de terre de remblai, le long du secteur riverain de Toronto. Le parc comprend une vaste gamme d'installations et un large éventail de programmes et d'attractions uniques et de bonne qualité, traduisant le caractère de l'Ontario et convenant à tous les âges. Le parc a été conçu dans le but d'offrir aux visiteurs un aperçu des ressources et des réalisations ontariennes.

Les droits d'entrée et les frais exigés pour les diverses attractions au sein du parc sont soumis à l'approbation de la province de l'Ontario (la « province »). Par ailleurs, la province accorde des subventions au parc qui l'aident à défrayer une partie du coût des activités, des programmes et de la modernisation du parc.

En plus des diverses attractions et activités exploitées directement par la Place de l'Ontario, la Société a signé avec différentes sociétés du secteur privé, pour la saison de 2005, des licences, des baux fonciers et des ententes relatives à la tenue d'événements spéciaux.

En tant qu'organisme de la Couronne de l'Ontario, la Société est exonérée des impôts sur le revenu fédéraux et provinciaux.

2. Principales conventions comptables

(a) Principes comptables

Les états financiers représentent les déclarations de la direction et ils sont dressés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(b) Stocks

Les stocks sont évalués au prix coûtant.

(c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'utilisation estimative des immobilisations tel qu'indiqué ci-après :

Immeubles	25 ans
Attractions	10 ans
Équipement, agencements	10 ans
Matériel informatique	4 ans

(d) Recours aux estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur le montant déclaré de l'actif et du passif au moment de la production des états financiers et les sommes déclarées des revenus et des dépenses pour la période. Les montants réels peuvent être différents de ces estimations.

notes accompagnant les états financiers 31 décembre 2005

3. Changement apporté aux conventions comptables

Au cours des exercices précédents, la Société n'a pas comptabilisé les indemnités de départ imposées par la loi ainsi que les absences et congés rémunérés dans les coûts des futurs avantages sociaux des employés, car ces charges avaient été définies par la province et intégrées à ses états financiers. Bien que la province continue d'inscrire ces coûts dans les charges à payer et de les financer à leur échéance chaque année, la direction juge approprié de tenir compte de ces charges dans les présents états financiers. Ce changement aux conventions comptables a été apporté au cours de cet exercice et appliqué de façon rétroactive. En voici les répercussions :

	2004		
	Chiffres indiqués précédemment (milliers \$)	Augmentation/ (Diminution) (milliers \$)	Chiffres après ajustement (milliers \$)
Traitements et salaires	5 762	(104)	5 658
Revenu net	870	104	974
Créditeurs et charges à payer	3 319	173	3 492
Charges à payer au titre des indemnités de départ	—	321	321
Bénéfices non répartis	352	(494)	(142)

4. Immobilisations

Les immobilisations se présentent comme suit :

	2005 (milliers \$)		2004 (milliers \$)	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains, lots de grève	101 660	—	101 660	101 660
Immeubles	7 827	2 922	4 905	4 545
Attractions	10 154	4 978	5 176	5 066
Équipement, agencements	5 322	3 756	1 566	2 071
Matériel informatique	117	42	75	38
	125 080	11 698	113 382	113 380

notes accompagnant les états financiers 31 décembre 2005

5. Contributions différées au titre des immobilisations

Les contributions différées au titre des immobilisations représentent le montant des subventions affectées à l'achat d'immobilisations amortissables. Ces dernières ont été comptabilisées et les subventions correspondantes ont été différées avec les subventions d'équipement non dépensées et seront amorties en tant que revenu de la même façon que les immobilisations. Les changements qui sont survenus dans les contributions différées au titre des immobilisations se présentent comme suit :

	2005 (milliers \$)	2004 (milliers \$)
Solde au début de l'exercice	13 504	13 424
Montant amorti par rapport au revenu	(1 276)	(1 415)
Subventions d'équipement reçues	2 575	1 495
Solde à la fin de l'exercice	14 803	13 504

6. Investis dans des immobilisations

Le solde au poste investis dans des immobilisations représente le montant net de l'investissement de la Société dans les immobilisations moins le solde des contributions différées au titre des immobilisations à la fin de l'exercice.

7. Avantages sociaux des employés

a) Prestations de retraite

La Société offre un régime de retraite à tout son personnel permanent, ainsi qu'aux membres du personnel non permanent qui veulent y participer, par l'entremise de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et de la Caisse de retraite du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO), qui sont des régimes interentreprises, établis par la province de l'Ontario. Ces régimes sont comptabilisés en tant que régimes à cotisations déterminées, car la Société ne dispose pas de renseignements suffisants pour leur appliquer les normes comptables relatives aux régimes à prestations déterminées. La cotisation de la Société au titre de la CRF et de la Caisse de retraite du SEFPO s'élevait à 201 636 \$ pour l'année (143 478 \$ en 2004) et elle est comprise dans les avantages sociaux des employés à l'annexe des charges de fonctionnement et frais d'administration.

b) Avantages non liés à la retraite

Le coût des vacances inutilisées et des indemnités de départ imposées par la loi est maintenant intégré aux états financiers, tel qu'indiqué à la Note 3. Le coût des autres avantages non liés à la retraite obtenus par les employés à la retraite est assumé par le ministère des Services gouvernementaux et n'est pas inclus dans l'état des résultats.

notes accompagnant les états financiers 31 décembre 2005

8. Passif éventuel lié aux impôts fonciers

La Société est d'avis, et a reçu un avis juridique à cet effet en 1997, qu'elle n'a aucune obligation légale de payer des subventions tenant lieu d'impôts fonciers relativement à la Place de l'Ontario. Par conséquent, durant l'exercice 1996-1997, le conseil d'administration de la Société a adopté une résolution selon laquelle, dès l'année d'imposition 1996, la Société n'effectuerait aucun paiement ou n'inscrirait aucune charge au titre d'impôts fonciers ou de subventions tenant lieu d'impôts fonciers relativement aux portions de terrain de la Place de l'Ontario qui ne sont pas occupées par des locataires. La Société a informé le ministère du Développement économique, du Commerce et du Tourisme de l'époque, ainsi que le ministère des Affaires municipales et du Logement de la décision du conseil.

Voici des renseignements pertinents sur les impôts fonciers comptabilisés pour les cinq dernières années :

Année	Impôts fonciers	Charges à payer des concessionnaires comptabilisées	Total des charges à payer	Montant reçu des concessionnaires
	facturés aux concessionnaires	au titre des impôts fonciers		
2001	419 224	—	419 224	365 629
2002	288 943	—	288 943	258 483
2003	329 687	331 000	660 687	274 464
2004	300 482	483 000	783 482	275 501
2005	275 682	469 896	745 578	274 835
Total	1 614 018	1 283 896	2 897 914*	1 448 912**

* Le montant de 2 897 914 \$ est inclus dans le solde de fin d'exercice de la Société au poste des créiteurs et charges payer.

** Le montant de 1 448 912 \$ est inclus dans le solde de l'encaisse de fin d'exercice de la Société et est conservé en fiducie pour la ville de Toronto.

En 2001 et en 2002, la Société n'a pas reçu d'avis de cotisation pour l'impôt foncier de la ville de Toronto. En 2001, les paiements versés à la ville pour les impôts fonciers des terrains occupés par des locataires ont été retournés par la ville, qui a indiqué que la Place de l'Ontario est exonérée d'impôts fonciers. En juillet 2005, la Société a reçu un avis de cotisation révisé selon ce qui suit :

- 3 438 280 \$ pour la portion du terrain imposable occupée par des concessionnaires entre 2001 et 2005;
- 7 081 138 \$ pour les subventions tenant lieu d'impôts fonciers pour le terrain occupé par la Société entre 2001 et 2005.

notes accompagnant les états financiers 31 décembre 2005

Les montants facturés font l'objet d'un différend avec la ville de Toronto et ne sont donc pas inscrits dans les états financiers de la Société. La position de la Société est qu'elle paiera à la ville de Toronto les fonds déjà reçus des concessionnaires ainsi que le montant de 1 283 896 \$ à payer par la Société au 31 décembre 2005 pour des locaux occupés par des concessionnaires, et qu'elle n'est pas responsable de tout montant en sus. Par conséquent, la ville a effectué des évaluations représentant 7 621 504 \$ de plus que le montant que la Société considère comme des charges à payer.

La Société a porté en appel ces évaluations devant la Commission de révision de l'évaluation foncière et a écrit au ministre du Tourisme pour lui demander de l'aider à obtenir un allègement fiscal. S'il est déterminé que la Société doit payer des montants en sus à la ville de Toronto, la Société tentera d'obtenir une subvention supplémentaire de la province pour pouvoir effectuer ce paiement. Les activités de la Société ne lui permettent pas d'obtenir des fonds pour des subventions tenant lieu d'impôts fonciers.

9. Règlement d'une action en justice

En 2004, la Société a intenté une action en justice contre un ancien concessionnaire partenaire en raison du non-paiement de droits de licences. Les défendeurs ont introduit une demande reconventionnelle pour 1,5 million de dollars. En juillet 2006, la Place de l'Ontario a obtenu gain de cause et la demande reconventionnelle des défendeurs a été rejetée.

10. Chiffres correspondants de l'exercice antérieur

Les chiffres correspondants de l'exercice antérieur ont été redressés au besoin pour qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice en cours.

contexte

Organisation

La Place de l'Ontario, qui a été inaugurée en mai 1971 en tant que société de la Couronne du gouvernement de l'Ontario, est administrée par un conseil d'administration qui relève du ministre du Tourisme. Les membres de la direction de la Société sont : le président et le vice-président du conseil d'administration, l'administrateur général et le secrétaire/trésorier.

Personnel

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, le nombre d'employés de la société pendant la saison d'exploitation de pointe était le suivant :

- **La Place de l'Ontario comptait 45 employés à temps plein pendant la saison d'exploitation de pointe du parc, 13 employés saisonniers et à contrat pour un an ainsi qu'environ 530 étudiants, provenant principalement des collèges et des universités de l'Ontario.**
- **Environ 400 étudiants et jeunes de plus ont travaillé dans les concessions du parc en 2005.**

employés dont la rémunération était de 100 000 \$ ou plus en 2005

Glenn Dobbin, administrateur général – 142 106 \$

Marsha O'Connor, directrice des finances et de l'administration – 110 076 \$

Divulgence conforme à la Loi de 1996 sur la divulgation des traitements dans le secteur public.

principales caractéristiques du parc

Le parc récréatif de 38 hectares (96 acres) s'étend sur trois îles créées à l'aide de terre de remblai. Les principales caractéristiques de la Place de l'Ontario sont les suivantes :

Île Est

L'amphithéâtre Molson (9 000 sièges et 7 000 places populaires sur la pelouse); la scène Festival pour enfants (400 sièges); le parc d'attractions nautiques Soak City; les mini-bateaux tamponneurs; les mini-golfs; les Whiz Kids Mini Racers; First Flight; Freefall; Cyclone Speedway; Pre-School Kids Play; Super Slide; le service de navette dans une embarcation; huit casse-croûte; trois boutiques de cadeaux; un stationnement public (capacité de 300 voitures et autobus).and public parking (capacity of 300 cars and buses).

Pods

La ciné sphère (cinéma IMAX^{MD} de 752 sièges); le complexe de divertissements Atlantis ainsi que 3 100 mètres carrés pouvant servir à des expositions sur des thèmes particuliers.

Île Ouest

Le manège Wilderness Adventure; le simulateur de mouvements Mars (30 sièges); la Go Zone; la OP Driving School; Mega Maze; Cool Hoops; les bateaux tamponneurs; la cloche d'un temple japonais; des pédalos; un restaurant avec service aux tables; quatre casse-croûte; une boutique de cadeaux et une marina avec 213 places.

Partie continentale

Stationnement public (1 800 places) et une marina avec 37 places.